



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Les contrats au coeur de l'actualité

Unis et organisés nous serons plus forts!

L'édition que vous tenez entre les mains semble confirmer que l'union fait la force et que les contrats sont le «nerf de la guerre». Uniterre le dit depuis de nombreuses années: nous devons exiger des contrats et ceux-ci doivent remplir les conditions «QOCPA = Qualité, quantité, calendrier, prix et acomptes».

L'agriculture contractuelle est un exemple très concret prouvant qu'il est possible de créer - à petite échelle - un terrain d'entente entre producteurs et consommateurs. L'initiative des «Jardins du Flon» à Lausanne illustre avec brio que chacun y trouve son compte.

A plus large échelle, les producteurs de lait européens s'organisent et se fédèrent afin de revendiquer ensemble un prix du lait équitable. Pour s'assurer qu'ils tirent à la même corde, ils signent un contrat qui les engage à soutenir des revendications communes. Plus de 80'000 producteurs en Europe, 320 en Suisse romande et autant en Suisse alémanique, voilà que le mouvement semble prendre de l'ampleur. Pour peu, certains pourraient laisser entendre qu'un nouveau cartel du lait est né...

...car quand les paysans s'unissent, il semble que la commission de la concurrence s'en préoccupe bien plus que de contrôler l'oligopole ultrapuissant des grands distributeurs. Droit cartellaire et agriculture ne font pas toujours bon ménage; l'article en page 2 en explique les raisons. Quoi qu'il en soit, c'est ceux qui détiennent le robinet du lait - les producteurs - qui doivent s'arranger avec ceux qui le boivent; sans laisser les intermédiaires négocier à leur place.

S'unir s'est aussi mieux se connaître, échanger nos connaissances, nos informations et nos préoccupations. Cela se fait



À l'ombre de la Banque nationale, des jeunes consommatrices semblent être toutes acquiescentes à soutenir un prix du lait équitable pour les paysans. De bon augure...

aussi au sein de La Via Campesina. Les liens tissés par le biais de ce mouvement international nous permettent de ne pas gober tout cru le projet d'une méga-usine d'agrocarburants prévue en Argovie. Elle a comme objectif de raffiner une plante qui serait importée du Mozambique. Nos collègues d'Afrique australe se préoccupent à juste titre que leurs terres soient consacrées à l'alimentation de nos moteurs. C'est en s'informant mutuellement que nous pouvons aussi mieux défendre l'intérêt des producteurs; ici comme là-bas.

L'eau est un bien indispensable à la vie... et à l'agriculture. Elle doit demeurer un bien public et ne pas devenir la propriété

de quelques multinationales. C'est pourquoi nous encourageons les collectivités publiques à signer le «contrat mondial de l'eau» affirmant ainsi qu'elles sont en faveur d'une gestion publique de l'eau.

Enfin, c'est l'union de paysans et de consommateurs au sein notamment de l'association «Fauciers volontaires» qui semble avoir eu raison, pour un temps, des OGM en France. Cette détermination a permis de mettre en application le principe de précaution.

Ces exemples démontrent que la clé du succès est une meilleure organisation au sein du monde paysan couplée à une entente solide avec les consommateurs.



Cartels
L'objet agricole
Page 2



Agri contractuelle
Les Jardins du Flon
Page 3



Agrocarburants
Jatropha and Cie
Pages 4-5



Lait
Un prix équitable
Pages 7-8

MARCHÉS

Agriculture et droit cartellaire

Il n'y a rien de surprenant à ce que l'Association Industrie Laitière Suisse se prononce contre le pool réclamé par les Producteurs Suisses de Lait. D'autant plus que nous sommes dans une phase de renégociation du prix du lait. Par contre, il est beaucoup plus inquiétant que certains producteurs doutent encore de la nécessité d'un tel regroupement de l'offre.

Un pool regroupant le lait de centrale, ou environ 45% de la production laitière, est un objectif minimaliste et indispensable face à la concentration de l'aval. Face aux échéances, telle que la sortie du contingentement en 2009, le regroupement et l'organisation des producteurs doit être poursuivie avec toute la détermination nécessaire.

La production laitière et sa structure de production doit être maintenue comme une colonne vertébrale de l'agriculture suisse. Des prix et des revenus équitables sont des conditions incontournables.

Fin de la régulation étatique

En octobre 2007, l'Association Suisse Industrie et Agriculture (SVIL) a organisé une conférence sur la politique alimentaire et le droit cartellaire. Il est très important que cette thématique soit aujourd'hui largement débattue. Historiquement l'État régulait l'agriculture pour parer au dysfonctionnement du marché qui ne permettait pas de garantir un approvisionnement sûr du pays. Or les réformes de la politique agricole ont comme objectif de supprimer cette régulation étatique; il faut alors corriger le fonctionnement du marché car, dans le cas contraire, nous risquerions de détruire notre agriculture de proximité.

La production est mise sous très forte pression par l'industrie de la transformation et de la distribution qui évoluent dans un marché toujours plus «concentré». La distance entre la réalité des producteurs et le vécu des consommateurs augmente: les crises sanitaires, la dépendance croissante aux importations, les problèmes de pollution et la situation difficile de l'agriculture amènent les citoyens à s'interroger sur la relation entre production et consommation.

Régulation privée par les producteurs

La régulation du marché devient une priorité de premier ordre pour les producteurs. Tant les consommateurs que les producteurs, à travers leurs organisations, doivent pouvoir peser sur les intermédiaires pour définir l'avenir de la production alimentaire.

Afin de mettre en adéquation les besoins des consommateurs et gérer l'évolution des qualités, des quantités et des prix liés à un revenu équitable, l'offre doit être regroupée. Ceci permet d'optimiser le potentiel du marché indigène.

Particularités de la production agricole

Le droit cartellaire suisse a pour but d'empêcher les conséquences nuisibles, d'ordres économique ou social, imputables aux cartels et aux autres restrictions à la concurrence et de promouvoir ainsi la concurrence dans l'intérêt d'une économie de marché fondée sur un régime libéral.

Mais cette loi, tout en admettant l'asymétrie des marchés agricoles, ne tient pas du tout compte du caractère particulier de la production agricole. Ainsi le droit cartellaire rentre en contradiction avec la loi sur l'agriculture qui autorise les organisations de producteurs à fixer des prix indicatifs qui peuvent, sous certaines conditions, bénéficier

L'article 104 de la Constitution stipule d'ailleurs «qu'en complément des mesures d'entraide que l'on peut raisonnablement exiger de l'agriculture et en dérogeant, au besoin, au principe de la liberté économique, la Confédération encourage les exploitations paysannes cultivant le sol». Ainsi, en principe, la loi sur l'agriculture prévaut sur la loi sur les cartels.

Au regard d'un regroupement de l'offre, le cadre de l'ordonnance d'application sur les organisations de producteurs (art.36) autorise des contrats d'exclusivité et le Conseil Fédéral peut déclarer, sur demande, l'application de la force obligatoire. Le nombre d'organisations de producteurs n'est pas stipulé dans la loi sur l'agriculture

maximal qui tient compte de l'efficacité énergétique (ne se basant donc pas sur l'usage d'intrants non-renouvelables) tout en intégrant la production animale, la production végétale et la production énergétique. C'est dans une négociation transparente, conjointement avec les organisations de consommateurs, que doivent ensuite être fixés prix, qualité, quantité, calendrier et modalité du paiement des acomptes.

L'avenir des marchés globalisés paraît aujourd'hui fortement instable, notamment en vue de la fragilité du système financier, de la limitation des ressources face à une demande croissante ainsi que des défis posés par l'activité humaine et la rationalité industrielle sur les écosystèmes de la planète. Malheureusement, nos représentants politiques et leur fonctionnement rythmé au gré des échéances électorales peinent à planifier et à prévoir l'évolution dans le moyen ou le long terme. Et pourtant nous faisons face à des choix et des défis qui dépassent de loin un calcul électoraliste à la petite semaine. L'évolution des sociétés humaines reste conditionnée par la disponibilité d'une alimentation suffisante et de bonne qualité. De ce constat découle l'importance première de l'agriculture.

L'économie, le marché doivent donc être organisés en fonction de l'intérêt général et des besoins fondamentaux dont en premier lieu l'alimentation. Bien sûr d'autres éléments comme le logement, la santé, l'accès à la connaissance et la liberté spirituelle font également partie de ces besoins fondamentaux.

La liberté d'entreprendre ne doit pas empêcher sur ces conditions essentielles au bien-être. Force est de constater que non seulement l'organisation économique actuelle au niveau global ne parvient pas à garantir ces conditions essentielles, mais que certaines forces irrationnelles veulent encore accentuer la dérégulation économique. Les défis sont grands, les solutions ne se trouveront certainement pas dans des recettes simples, mais les organisations de producteurs indépendantes et fortes sont aujourd'hui plus indispensables que jamais.

Rudi Berli



Le mot a été lâché par les journalistes... les paysans européens veulent-ils faire l'OPEP du lait? Dès que les producteurs s'organisent, on évoque les cartels...

de la force obligatoire pour mettre en adéquation l'offre et la demande. Les théories des avantages comparatifs et de la régulation par l'offre et la demande ne sont pas transposables de la production industrielle à la production agricole. D'une part l'offre est soumise aux variations imprévisibles des conditions de production (climat), d'autre part la demande n'est pas extensible au-delà d'un certain niveau (celui de la satiété). Pour être en mesure de garantir un approvisionnement suffisant, il faut en plus prévoir une surproduction structurelle, permettant de combler un éventuel manque... comment concilier cela avec les théories mécanistes chères à certains économistes? Et comment concilier une planète finie avec l'idée de croissance continue?

(art.8) ce qui empêche donc nullement le regroupement des organisations de producteurs. Actuellement le Conseil Fédéral et le Parlement donnent un cadre qui permet une autorégulation par les organisations de producteurs, mais ne veulent pas appuyer une gestion des quantités (contingentement) sur une base privée par une garantie publique.

Nécessité de se regrouper

La tension latente entre droit cartellaire et les déclarations de la commission sur la concurrence ne doivent en aucun cas être un prétexte pour empêcher la formation d'un regroupement ou d'un pool qui pourra réunir une quantité bien plus importante que 45% du lait. Idéalement, les producteurs doivent pouvoir évaluer le potentiel productif

Adhérer à EMB

Participez au mouvement européen pour un prix équitable du lait en adhérant à la commission lait.

Signez le contrat d'Uniterre <par litre de lait, 1 franc pour le paysan>.

021 601 74 67 ou www.uniterre.ch

AGRICULTURE CONTRACTUELLE DE PROXIMITÉ

Les Jardins du Flon approvisionnent les Lausannois

Le 22 mai dernier, l'association «Les Jardins du Flon» a vu le jour. Elle a pour objectif de développer un projet d'agriculture contractuelle de proximité entre consommateurs, paysans et associations en soutenant le concept de la souveraineté alimentaire et en permettant à ses membres de goûter aux produits agricoles issus de la région lausannoise.

Les Jardins du Flon ont une originalité: ce sont des personnes très actives dans les milieux associatifs qui ont été les promotrices de ce projet. L'idée de départ a été lancée par Josef Zisyadis. «Ce projet est issu des contacts établis en tant que président de la «Semaine suisse du Goût». Plusieurs producteurs m'avaient interpellé en me disant que cette semaine était sympathique mais qu'il faudrait quelque chose pour tout le reste de l'année. Parallèlement les projets contractuels ont fleuri et j'ai alors contacté Uniterre en 2007 pour concrétiser cette initiative». Josef Zisyadis a trouvé d'autres citoyens intéressés et Uniterre leur a présenté la philosophie et le fonctionnement de l'agriculture contractuelle de proximité. Dans un second temps, il les a mis en contact avec quelques producteurs.

Les grands principes

Les Jardins du Flon se sont donc formés en association en mai 2007. Ses buts sont la promotion de la consommation de produits alimentaires de proximité et de saison. Elle encourage la vente directe sans intermédiaires entre producteurs pratiquant au moins les «prestations écologiques requises» et consommateurs. Selon les initiateurs, cette démarche permet d'obtenir un bilan écologique et social excellent. Les producteurs sont payés avec des prix équitables et l'énergie grise utilisée pour le transport est minime. Par le développement d'un réseau d'agriculture contractuelle de proximité avec les «cultivateurs du Flon», l'association souhaite tisser des liens associatifs entre la ville et la campagne. Elle désire également soutenir la défense professionnelle paysanne par le biais d'un lien fort avec Uniterre.

Les membres de l'association signent un contrat annuel pour recevoir durant une année 32 grands ou petits paniers de légumes. Les paniers sont livrés, selon la saison, toute les semaines ou tous les quinze jours à un point de distribution unique. La première livraison a eu lieu en septembre 2007. Les producteurs se sont engagés à ce qu'un d'eux au moins soit présent lors des livraisons afin de transmettre des informations aux consommateurs. Les paniers sont faits sur place, avec les consommateurs, en fonction d'une liste de produits pré-établie.

Des originalités

La possibilité d'adhérer en tant que «membre collectif» est une spécificité

des Jardins du Flon. Pour Josef Zisyadis, le côté associatif est vraiment une particularité de ce projet: «Les livraisons ont lieu à «la Maison du Peuple» à la place Chaudron au centre ville de Lausanne. Les locaux abritent le syndicat SUD, le Parti socialiste, l'Avivo et POP&Gauche en Mouvement. En tant que membres collectifs des Jardins du Flon, ces quatre organisations s'engagent à relayer trimestriellement des informations sur le projet. «Nous



Lancement de l'initiative en septembre 2007 en ville de Lausanne.

aimerions que les membres de ces quatre organisations, ce qui représente tout de même environ 15'000 personnes, soient le socle de base des adhérents aux «Jardins du Flon»; sans bien sûr que cela leur soit réservé. En contrepartie, l'intérêt pour l'association c'est aussi de pouvoir se présenter lors des AG des organisations et de les sensibiliser aux questions agricoles». Après quelques mois d'aventure, Josef Zisyadis ajoute: «Les Jardins du Flon ont amené de la fraîcheur à la Maison du Peuple et fait revivre les activités collectives».

Les consommateurs ayant des difficultés à se déplacer bénéficient d'une autre nouveauté dans l'agriculture contractuelle: les paniers peuvent être livrés à domicile par l'association «vélo-cité».

Enfin, dernière spécificité, les trois producteurs qui livrent les produits sont «liés» par une Convention «Les Cultivateurs du Flon» qui fixe le mode de fonctionnement interne et assure leur engagement pour l'association.

Cultivateurs enthousiastes

Pour Martine Meldem productrice à Apples et «Cultivatrice du Flon», ce projet a été au départ plus que déstabilisant; elle s'en explique: «Lorsqu'on m'a invitée en ville à la Maison du Peuple, je m'étais préparée aux remarques habituelles du genre «les paysans-patrons-bien payés et pollueurs». Mais j'ai été complètement désorientée! Ces citoyens parlaient d'agriculture contractuelle de proximité,

payés dix jours après la livraison de leurs produits ce qui pose quelques soucis pour l'achat des semences et intrants. C'est pourquoi ils réfléchissent à mettre sur pied un système d'acomptes. Cela pourrait par exemple se faire simplement en payant les livraisons avec un mois d'anticipation.

Par ailleurs, afin de permettre à l'un des cultivateurs de construire un tunnel et de diversifier son offre de produits, les «Cultivateurs du Flon» vont demander un prêt sans intérêt à l'association des «Jardins du Flon». Le prêt sera remboursé au fur et à mesure des livraisons.

Et à l'avenir...

Aujourd'hui, 130 contrats sont signés et l'Association souhaite croître pas à pas afin de gérer au mieux la progression. Elle vise le nombre de 150 paniers pour fin mai puis de 200 paniers d'ici à la fin de l'année 2008. Martine Meldem vit cette expérience avec beaucoup d'espoir. «Dès que des gens ayant la même philosophie se rencontrent, on ne peut que ressentir de la joie. Le consommateur parce qu'il a accès à des produits de qualité et connaît les conditions de production. Et le paysan parce qu'il peut voir l'avenir avec plus de sérénité».

Pour la suite, Martine Meldem souhaite ouvrir l'initiative à d'autres producteurs; ceci dès que le projet sera un peu plus rodé. «Pourquoi pas quelqu'un du bord du lac» ajoute-elle.

Tout est donc rose? Pas tout à fait car un tel projet a nécessité un effort pour l'intégrer dans l'organisation interne de l'exploitation agricole. «Nous sommes déjà à 150% dans nos activités, cela s'est ajouté à l'ensemble de nos activités... mais ça en vaut la peine».

Le 31 janvier 2008, L'Association des Jardins du Flon a tenu son Assemblée générale.

Valentina Hemmeler Maïga

Pour en savoir plus

Les Jardins du Flon
Place Chauderon 5
1003 Lausanne
www.lesjardinsduflon.ch
info@lesjardinsduflon.ch

ECLAIRAGE

Le Jatropha, l'agrocarburant miracle?

Uniterre suit depuis plusieurs années le dossier des agrocarburants. Depuis, le débat autour de ces plantes censées nourrir le réservoir de nos voitures s'est fortement intensifié. Après les agrocarburants de première génération très contestés, voilà qu'on parle de la seconde génération. Mais celle-ci est elle plus acceptable pour autant? C'est ce que nous allons essayer de comprendre en prenant le cas du Jatropha.

Le Jatropha est un agrocarburant qui nous concerne particulièrement en Suisse puisqu'une société prévoit la construction d'une usine en Argovie qui transformerait cette plante, importée du Mozambique, en agrocarburant pour les voitures suisses (130 millions de litres par an). Nous avons donc décidé d'approfondir le sujet en nous référant à différentes sources, pour et contre l'utilisation de cette plante et en interrogeant nos collègues paysans mozambicains, membre de La Via Campesina.

Origine du Jatropha et intérêts

Le Jatropha Curcas est un arbuste à fleur qui provient d'Amérique centrale. Il a été exporté vers l'Afrique et l'Asie par les commerçants portugais. C'est ses graines oléagineuses qui sont utilisées pour faire du biodiesel.

Pour ses promoteurs, un des avantages capitaux du Jatropha est qu'il pousse sur des sols plutôt pauvres... là ou rien d'autre ne pousse. Son fruit étant toxique, son utilisation pour du carburant ne ferait donc pas concurrence à l'alimentation. Sa culture permettrait également d'enrichir les sols et il serait possible de planter des cultures vivrières entre les lignes de Jatropha. Enfin, cette culture pourrait être laissée aux mains des femmes qui pourraient ainsi en retirer un revenu intéressant.

Ces aspects sont plutôt alléchants et motivent de nombreuses organisations non gouvernementales à soutenir la production du Jatropha dans les pays du sud.

Dangers avérés

Le Jatropha n'est pourtant pas une plante sans risques. Dans certains pays, tels que l'Australie, il a été interdit car il est classé comme plante envahissante et sa toxicité sur les humains et les animaux est un facteur de risques trop grand.

S'il pousse sur des sols pauvres, son rendement reste très faible. L'irrigation de cette culture permet d'en quintupler les rendements... mais en zone semi-aride, l'eau est un bien précieux. Alors de deux choses l'une: ou l'on prive les autres utilisateurs d'eau, ou l'on déplace cette culture vers des sols plus fertiles entrant ainsi directement en concurrence avec des cultures destinées à l'alimentation.

Si beaucoup espèrent que cette culture sera en main des petits paysans, plus particulièrement des paysannes, les

grandes entreprises ont déjà conquis le terrain dans de nombreux pays. Celles-ci développent de très grandes plantations où le paysan n'est qu'un ouvrier ou réglementent la production de petites unités par des contrats de production extrêmement stricts qui ne laissent aucune marge de manoeuvre aux paysans. Dans certains pays, des drames sont en train de se nouer. En Inde par exemple, les entreprises agro-industrielles jurent qu'elles cultivent le Jatropha sur des «terres incultes». Mais celles-ci sont loin d'être inutilisées par les communautés villageoises. Elles servent de pâtures à leur bétail, sont quelques fois des forêts indispensables à l'éco-système et aux besoins des villages (besoins énergétiques locaux).

Indonésie, alors que NRG Chemical Engineering (Royaume Uni) a signé un contrat avec une entreprise philippine pour investir dans des plantations qui couvriront 1 million d'hectares... rien que cela. L'agro-industrie investit car elle sait que l'engouement pour les agrocarburants nous amènera à augmenter les rendements pour répondre à la demande. Et cela est directement corrélé à l'utilisation importante de pesticides et herbicides. Sans parler des perspectives possibles pour les plantes génétiquement modifiées.

A ce propos, l'entreprise Bayer Crop Science encourage la production de Jatropha avec l'espoir dissimulé de pouvoir vendre ses produits chimiques. Cette attitude lui a valu d'être nommée, en marge du forum de Davos, aux

du Jatropha est fortement encouragée par notre gouvernement. Il se peut que des multinationales soient derrière cet empressement, mais cela apparaît comme un programme gouvernemental.

Bien que de nombreux producteurs se soient lancés dans la culture du Jatropha, plusieurs points sont mis en exergue par l'UNAC qui regroupe plus de 65'000 paysans:

«Tout d'abord, le Jatropha est une culture de rente que nous n'encourageons pas puisque nous préférons produire selon les principes de la souveraineté alimentaire; soit prioritairement des aliments pour la population locale. Le Jatropha a donc une place de choix dans notre dernière résolution contre les cultures de rente.

De plus, cette plante est toxique, elle nécessite une bonne information des populations et particulièrement des enfants.

Les promoteurs ayant fait miroiter des revenus intéressants, le Jatropha a aussi été planté dans des zones où poussent les cultures alimentaires et n'est pas resté dans les zones marginales, comme les initiateurs aiment souvent l'affirmer.

Même économiquement, cette plante n'a pas grand intérêt».

Pour Diamantino Nhampossa «ce qui nous importe, en tant qu'organisation paysanne, c'est que le gouvernement se concentre sur les projets visant à amener le pays vers une certaine auto-suffisance alimentaire. Nous dénoncerons par contre tout programme qui ne va pas dans le sens de la mission nationale de lutte contre la pauvreté».

De son côté, le gouvernement mozambicain se défend, dans un article paru dans la presse mozambicaine à la fin janvier, de vouloir remplacer les cultures vivrières par les agrocarburants. Il ajoute que cela «n'aurait pas de sens de produire des matières premières pour les agrocarburants au Mozambique (tel que le Jatropha) et de le raffiner à l'étranger. «Il doit être raffiné dans notre pays afin d'apporter de la plus-value» affirme le Président Armando Guebuza. Il serait donc intéressant de savoir ce qu'il pense du projet de raffinerie de «Green Bio Fuel Switzerland». Ou il est parfaitement au courant et ce n'est que des paroles pour flatter sa population, ou il n'en sait encore rien et l'UNAC ne manquera pas de l'en informer.

Valentina Hemmeler Maïga



Jeune plant de Jatropha, dans le district de Funhalouro, province d'Inhambane au Mozambique.

Une histoire de gros sous

Un peu partout, les entreprises pétrolières et agro-industrielles travaillent à «l'amélioration» génétique du Jatropha. Elles mandatent des laboratoires de biotechnologie pour produire des hybrides à meilleur rendement, à contenu élevé en huile et avec une meilleure résistance à la sécheresse. D'Arabie Saoudite en passant par le Ghana, le Mozambique, la Zambie, l'Afrique du Sud, l'Inde et en terminant aux Philippines et en Indonésie, la culture de Jatropha devient une affaire de gros sous. Des centaines de milliers d'hectares de plantations sont programmés dans ces pays. Par exemple, la junte birmane prévoit la plantation de 200'000 hectares de Jatropha. British Petroleum prévoit 100'000 hectares en

«Public Eye Award», un prix du public qui récompense les entreprises les plus irresponsables de la planète.

...Qu'en pensent les paysans mozambicains?

Pour Uniterre, le projet d'importer du Jatropha du Mozambique en Argovie sous le couvert de la durabilité paraît être un non-sens.

Mais nous voulions avoir le point de vue de nos collègues de La Via Campesina au Mozambique. C'est Diamantino Nhampossa coordinateur exécutif de l'Union Nationale des Paysans du Mozambique (UNAC) qui nous répond: «Ah vous voulez nourrir vos réservoirs avec notre nourriture?»... Plus concrètement, Diamantino soulève un certain nombre de points: «La culture

ECLAIRAGE

Agrocarburants, au cœur des enjeux planétaires

Il ne se passe pas une semaine sans que nous parlions des agrocarburants. Encensés par les uns, décriés par les autres, ils sont au cœur de très nombreux débats.

Manger ou conduire, il faut choisir

Voici qu'au sein du monde agricole européen, les doutes se font de plus en plus sentir. L'Institut d'élevage vient de publier une étude très négative pour les agrocarburants. Il s'inquiète des tensions sur le marché mondial provoquées par la concurrence entre matières premières destinées à l'alimentation du bétail et celles destinées aux voitures. Les coûts de production de la viande et du lait pourraient fortement augmenter.

D'ici à 2020, l'Union européenne souhaiterait atteindre l'objectif de 10% de part de marché dans les transports avec des agrocarburants. Cela nécessiterait la mobilisation de 15% des terres arables européennes. Ce projet ne devrait pas, selon les officiels européens, provoquer trop de concurrence avec l'alimentation animale.

Mais si les Européens s'inquiètent du manque de fourrage pour le bétail, d'autres pays se préoccupent bien plus du droit à l'alimentation des être humains. La flambée des prix provoqués par la demande en matières premières pour les agrocarburants a fait exploser les budgets alimentaires de nombreuses familles de l'hémisphère sud. Et là, c'est bien le droit à l'alimentation qui est menacé; cet aspect est dénoncé par le rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation, Jean Ziegler, qui demande un moratoire de cinq ans «sur les agrocarburants produits à partir de denrées alimentaires. Ceci afin d'évaluer les impacts potentiels sur le droit à l'alimentation et sur d'autres droits sociaux, environnementaux et fondamentaux, et que l'on veille à ce que les biocarburants ne soient pas à l'origine de famines». Un certain nombre d'ONG suisses ainsi qu'Uniterre discutent d'un éventuel soutien au moratoire de Jean Ziegler.

Pour un moratoire?

Pour Uniterre, très sceptique quant

aux agrocarburants - à part ceux prévus pour l'usage local à la ferme - la stratégie du moratoire reste encore une question ouverte.

Si un moratoire nous permettrait théoriquement d'approfondir nos connaissances sur le sujet, il n'en reste pas moins qu'il ne règle pas le problème de base qui est l'utilisation incontrôlée de carburants. Aujourd'hui, pour satisfaire aux besoins des pays gros consommateurs, les industriels cherchent à trouver des alternatives au pétrole qui est une matière première fossile, non renouvelable et dont les réserves semblent s'épuiser. Les agrocarburants, matières premières renouvelables, peuvent être emballés dans un joli paquet cadeau «écologique».

Ne devrait-on pas taxer le carburant pour éviter les transports hallucinants autour du globe? Interdire le transport de denrées au delà d'un certain nombre de kilomètres ou du moins taxer de manière suffisamment dissuasive?

Uniterre poursuit ses réflexions sur le moratoire tant en interne qu'avec ses partenaires en Suisse et à l'étranger.

Relocaliser

Les pays qui ont subi de plein fouet la hausse des prix des denrées alimentaires sont ceux qui, depuis plusieurs années, ont «sacrifié» leur agriculture sur l'autel du libre-échange. Presqu'entièrement dépendants des importations, ils ont été dans l'incapacité de faire appel à leur producteurs, depuis longtemps disparus. Cette crise aura au moins eu cela de bon que certains pays se soucient aujourd'hui du fait qu'ils ont négligé leur souveraineté alimentaire et qu'il serait nécessaire d'investir dans le soutien à une agriculture locale dynamique.

Position de La Via Campesina

Du côté de La Via Campesina, il n'existe pas encore de position définitive sur les agrocarburants à part qu'ils sont considérés comme une fausse bonne solution. Les discussions vont bon train et devraient aboutir, si tout va bien, à une position ce printemps ou cet été.

Valentina Hemmeler Maïga

Déclaration – L'eau, bien public

Comme la terre, l'eau est un élément indispensable à la vie. C'est pour cette raison que l'accès à l'eau figure parmi les droits inclus dans le droit à la souveraineté alimentaire tel qu'il est défini par le mouvement paysan international « Via Campesina ».

En Suisse, dans sa séance du 1^{er} novembre 2006, le Comité de l'Association suisse pour le Contrat mondial de l'eau (ACME) a définitivement adopté une proposition de Déclaration, intitulée «L'eau, bien public». Ce document, accompagné d'une notice explicative, est proposé aux instances communales (municipalités, conseils, assemblées, etc.) qui désirent affirmer ouvertement qu'elles sont en faveur d'une gestion publique de l'eau.

Inquiète à l'idée que des municipalités pourraient se dessaisir de la responsabilité des services de l'eau, l'ACME exhorte les pouvoirs politiques à faire en sorte que la gestion publique de cette ressource, à laquelle la majorité des citoyens et citoyennes de ce pays est de toute évidence attachée, ne soit en aucune manière remise en question. L'ACME-Suisse invite donc les autorités communales de ce pays à faire un pas de plus vers la préservation de ce patrimoine commun de l'humanité. Elle leur propose de signer cette déclaration sur «L'eau, bien public», leur offrant ainsi l'occasion de débattre ouvertement des enjeux locaux et mondiaux autour de cette ressource indispensable à toute vie.

Extrait de la déclaration signée par les communes

« ... Considérant que l'accès à l'eau, nécessaire à la vie, est un droit humain fondamental,

Considérant que l'eau est un patrimoine commun de l'humanité,

- Reconnaît l'eau comme bien public universel,

- S'engage à ce que sur son territoire et son sous-sol la gestion de l'eau reste en mains publiques,

- S'engage à ce que toutes les décisions importantes en ce domaine soient prises avec la participation des citoyens et des citoyennes,

- S'engage à informer régulièrement les habitants de la commune sur les meilleurs moyens de protéger l'ensemble du cycle de l'eau afin de garantir un approvisionnement sûr, sain et durable.

- Participe à des actions de solidarité internationale sous une forme adaptée à ses moyens en faveur de communautés locales dépourvues d'accès à l'eau potable... ».

Depuis le lancement de cette campagne en novembre 2006, la Déclaration «L'eau, bien public» a déjà été signée par les autorités communales suivantes:

- DELÉMONT (Jura), Conseil communal (exécutif), le 30 août 2007
- YVERDON-LES-BAINS (Vaud), Municipalité (exécutif), le 14 septembre 2007
- TRAMELAN (Jura Bernois), Conseil général (législatif), le 24 septembre 2007
- LAUSANNE (Vaud), Municipalité (exécutif), le 25 octobre 2007
- AYENT (Valais), Conseil municipal (exécutif), 31 octobre 2007
- ONEX (Genève), Conseil administratif (exécutif), 20 novembre 2007

Toute personne intéressée à soumettre cette proposition de Déclaration aux autorités de sa commune est cordialement invitée à prendre contact avec le secrétariat d'ACME-Suisse. (www.acme-suisse.ch)

Rudi Berli

Il suit toujours l'actualité et se fait l'écho des activités de votre syndicat. Visitez et faites connaître votre site internet: www.uniterre.ch

Paiements directs - nouvelle bataille?

Nous avons appris par les médias agricoles que plusieurs organisations paysannes s'étaient mises d'accord pour proposer une version alternative à celle de l'OFAG en ce qui concerne les montants des paiements directs. En résumé, l'USP, qui se fait porte-parole, suggère d'augmenter les paiements directs pour les terres ouvertes et les UGBFG, ceci afin de garantir la production de denrées alimentaires. En contrepartie elle propose de réduire les montants pour les prestations écologiques. Voilà qui augure des belles passes d'armes entre organisations paysannes et environnementales. Uniterre pourrait aussi se lancer dans l'arène et demander une augmentation de la prime «extenso» pour garantir une production - mais aussi écologique que possible - et une augmentation des paiements directs généraux pour assurer la présence d'un grand nombre de paysans. Mais ne serait-il pas plus utile, au vu des bénéfices faramineux annoncés par Coop et Migros, que les énergies soient mises dans la revendication de prix rémunérateurs?

Valentina Hemmeler Maïga

Accord de libre échange Suisse - Union Européenne

Les négociateurs ne perdent pas leur temps...

Jürg Jordi, attaché de presse de l'OFAG confirme que L'Union Européenne (UE) a un mandat de négociation concernant l'accord de libre échange Suisse - UE pour le secteur agro-alimentaire¹. Le Conseil fédéral prendra sa décision concernant l'engagement de négociations probablement en février 2008, après avoir étudié les mesures d'accompagnement, mais sans consultation préalable du Parlement.

Le 9 janvier 2008, la Conseillère fédérale Doris Leuthard et le secrétaire d'Etat Jean-Daniel Gerber ont présenté les défis 2008 pour la politique économique de la Suisse. Entre autre, ils ont plaidé en faveur de cet accord arguant que la facture pour l'alimentation baissera d'environ deux milliards de francs pour les consommateurs suisses².

Je me suis arrêté un instant sur cette promesse et je l'ai «adaptée» pour mieux comprendre. Ces deux milliards d'économie représentent 286.- par an et par habitant, soit 0.78.- par jour.

De l'autre côté de la balance pèse la disparition de la moitié des paysans

suisses - les spécialistes du Département Fédéral de l'Economie et de l'Union suisse des paysans sont d'accord sur ce point. Durant les 20 dernières années, nous sommes déjà passés de 120'000 exploitations agricoles à 63'000³. Maintenant, on nous annonce encore une réduction à la moitié. C'est vraiment inquiétant du point de vue de notre souveraineté alimentaire; surtout si on sait que 50% de notre alimentation est importée³.

Y a-t-il vraiment trop des paysans dans ce pays? Que font-ils?

Ils cultivent et entretiennent 1'500'000 hectares de champs, de prés et d'alpages³. Ils exploitent aussi une partie importante des nos forêts. Si on estime cette surface au tiers du domaine forestier, nous pouvons ajouter encore 424'000 hectares. Finalement, nos paysans cultivent et entretiennent la moitié du territoire et ceci d'une manière compétente et durable. Bravo aux 63'000 familles paysannes! Elles ne sont sûrement pas trop nombreuses pour faire ce job!

Madame Leuthard, je payerai avec

plaisir 0.78.- par jour pour permettre à nos familles paysannes de continuer leur travail. Je serai même prêt à leur payer une tasse de café tous les jours (à 3.60.-) et je compenserai le manque dans mon porte-monnaie par des commissions faites plus intelligemment par exemple en achetant mois de «convenience food».

Une tasse de café offert tous les jours par chacun de nous représente 9.2 milliards.

Voici un résultat qui m'étonne en étant consommateur: je ne suis pas seulement prêt à renoncer à une économie de 2 milliards mais je payerai encore 9.2 milliards de plus pour notre agriculture suisse - à conditions que cet argent finisse dans les poches des agriculteurs!

Gerhard Hasinger

- (1) Schweizer Bauer, 9.1.2008
- (2) Bauernzeitung, 11.1.2008
- (3) Union Suisse des Paysans, juillet 2007, Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation, Brugg

AG Plateforme pour une agriculture socialement durable

**le mardi 4 mars 2008
Hôtel Bern, Berne**

**13h15-14h: AG statutaire
14h-15h: point presse, El Ejido, que se passe-t-il sur place, que font les Parlementaires en Suisse?**

15h30-17h: table ronde «quelle avancées sur le dossier El Ejido» avec la présence d'un délégué du syndicat SOC, des parlementaires, syndicats et distributeurs suisses.

Mon assiette pleine vide-t-elle l'assiette de mon voisin?

**le 28 février 2008
Club 44, 20h, Chaux-de-Fonds**

Table ronde dans le cadre de la campagne d'Action de Carême et Pain pour le Prochain pour le droit à l'alimentation

Avec: Nicolas Bezençon d'Uniterre, Melik Ozden du Centre Europe-Tiers-Monde, Fernand Cuhe, Conseiller d'Etat, Claude-Eric Robert agriculteur et agent de développement.

Modération: Laurent Duvanel.

Coup de semonce sur les OGM en France!

Le 8 et 9 janvier ont été des jours très importants sur la question des OGM en France et représentent une victoire dans la lutte contre les OGM. En effet, ces jours-là, un texte de loi devait être débattu au Parlement sur la coexistence des cultures OGM et non-OGM ainsi que sur la définition des règles de responsabilité en cas de contamination. Ce texte devait être voté «en urgence». L'objectif fixé de ce vote urgent était d'avoir une loi pour les semis d'avril. Rien ne s'est cependant passé comme prévu et comme l'espérait les pro-OGM. A la surprise presque générale, le président Sarkozy déclare ne pas souhaiter que la loi sur les OGM soit discutée dans l'urgence et être disposé à recourir à la clause de sauvegarde sur le MON10 (seul OGM autorisé en France) en cas de «doute sérieux» émis par la Haute Autorité. Le lendemain, la Haute Autorité, constituée d'un comité scientifique, rendait son rapport sur la question et ouvrait la voie à l'application de la clause de sauvegarde.

La «clause de sauvegarde» sur les OGM permet d'interdire provisoirement

la culture ou la vente d'un organisme génétiquement modifié autorisé dans l'UE, en invoquant un risque pour la santé ou l'environnement. En résumé, cette clause de sauvegarde s'apparente au principe de précaution: ne pas prendre de risque avant d'être certain que cela n'est pas dangereux pour la santé ou l'environnement. Prévue dans une loi européenne de 1990, elle est actuellement utilisée par six pays de l'Union. Elle a été invoquée à dix occasions: trois fois par l'Autriche, deux fois par la France et une fois par l'Allemagne, le Luxembourg, la Grèce, le Royaume-Uni et la Hongrie. Neuf de ces interdictions sont encore en vigueur, le Royaume-Uni ayant levé la sienne.

Cette décision est une grande victoire pour les militants anti-OGM en France, qui luttent depuis longtemps pour obtenir un moratoire. Seize militants avaient d'ailleurs commencé une grève de la faim pour obtenir cette clause de sauvegarde. La victoire est donc celle du mouvement anti-OGM qui a réussi à mobiliser l'opinion publique. En effet les sondages, les enquêtes d'opinion, très importants pour Nicolas Sarkozy

en période pré-électorale, ont permis un retournement de situation favorable aux opposants aux OGM.

La France étant la première puissance agricole européenne, cela relance fortement la question des OGM à Bruxelles. Selon Arnaud Apoteker de Greenpeace, «La France doit profiter de la prochaine présidence de l'Union pour impulser en Europe une vraie réforme de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et imposer le principe de précaution comme un élément essentiel de la décision publique! Toute la transparence doit maintenant être faite sur les conséquences des cultures et des importations d'OGM».

De leur côté les Etats-Unis réagissent également à la décision française. La représentante américaine au Commerce, Susan Schwab, a critiqué la résistance des Européens aux OGM. Les Etats-Unis ont cependant suspendu de façon temporaire, seulement quelques jours après cette décision, la procédure engagée devant l'Organisation mondiale du commerce à l'encontre de l'Union européenne sur les OGM. En février 2006, un panel d'arbitrage de l'OMC

avait estimé que l'embargo de fait prononcé par l'UE contre les OGM n'était pas compatible avec les règles du commerce international et le délai imparti aux Européens pour respecter les décisions de l'OMC était écoulé. La suspension de la procédure a été annoncée par les Etats-Unis pour permettre à l'Union de prouver sa volonté d'avancer dans son système d'autorisation. Il est certain que c'est surtout pour ne pas les brusquer et ne pas braquer l'opinion publique, ceci afin d'obtenir ensuite une large ouverture des marchés pour leurs produits.

Il est important de tenir compte des enjeux européens et mondiaux liés à la question des OGM avant de crier victoire trop vite. Car même si la décision française est encourageante pour la lutte contre les OGM, la bataille ne fait que commencer. Surtout quand on sait que le gouvernement français, en parallèle à sa décision, a débloqué un crédit de 45 millions d'euros pour la recherche en biotechnologie... de quoi laisser songeur sur l'avenir des OGM en France...

Camille Kroug

BIG-M et Uniterre face à la presse le 1^{er} février

Uniterre et BIG-M ont organisé une conférence de presse commune à Berne, juste avant l'action qui allait avoir lieu sur la place fédérale. Nos deux organisations ont présenté les tenants et aboutissants de la campagne européenne pour un prix du lait équitable.

Nous reproduisons ici les textes des interventions de Jacques Barras pour Uniterre et Werner Locher pour BIG-M.



Jacques Barras, Président Uniterre-FR

Une fable bien vivante

Si la formule, «diviser pour mieux régner» est vieille comme le monde, il n'en demeure pas moins qu'elle garde à la fois sa fraîcheur juvénile mais aussi son efficacité malfaisante.

La moralité de la fable, le corbeau et le renard de Jean de la Fontaine, vous la connaissez tous: «Tout flatteur vit au dépend de celui qui l'écoute».

Mais qui sont ces renards qui nous flattent et nous divisent?

- Il y a l'association de l'industrie laitière qui nous fait savoir que le marché laitier européen et plus particulièrement le marché allemand seraient en perte de vitesse. Il est dès lors dangereux de demander une augmentation de prix vu la tournure que prend le marché. Fait troublant tout de même, cette association veut davantage de lait pour gagner des parts de marché à l'exportation justement là où les marchés deviennent soi-disant difficiles.

- Il y a aussi ceux qui pensent qu'ils sont les meilleurs et qu'ils n'ont besoin de personne.

- Ceux qui règnent en maître au sein des 34 organisations de producteurs.

- Ceux qui refusent une organisation nationale de droit privé pour gérer la production.

- Ceux qui attrapent la fièvre urticante à l'idée de la création d'un fond de soutien.

- Il y a aussi le DFE, l'OFAG, la Comco qui refusent d'octroyer la force obligatoire à une organisation de producteurs qui elle seule serait à même d'effectuer une gestion saine de la production dans l'intérêt des producteurs, des consommateurs et de l'environnement.

Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, tous ces renards ne défendent pas les intérêts des producteurs de lait. Sans gestion des quantités, il n'y a pas de prix et sans prix, il n'y a pas d'avenir. Ceux qui cèdent au charme de produire plus pour gagner plus devraient consulter les résultats économiques publiés par les organismes officiels. Ceux-ci démontrent, noir sur blanc, que l'augmentation de 50% de la moyenne des quotas par exploitation ces 15 dernières années a eu comme conséquence une augmentation des coûts de production pour un revenu par unité de main-d'œuvre identique voire plus faible. Ce résultat va à l'encontre de toute logique économique et plombe l'avenir de nos exploitations.

Ainsi, à tous ceux qui défendent le principe du libre-marché, de la loi du marché, de produire toujours davantage, de prendre des parts de marché et d'avaler son voisin plutôt que de le côtoyer, je leur réponds que cette vision et sans avenir car elle fait le lit de l'individualisme et de l'égoïsme pour le plus grand bonheur de tous les renards qui sont à l'affût.

Par contre, vous qui vous êtes engagés en signant le contrat d'adhésion à la fédération européenne des producteurs de lait (European Milk Board, EMB) par l'intermédiaire d'Uniterre, vous avez compris où était votre intérêt. Vous prenez la responsabilité d'offrir un avenir à votre famille et aux générations futures. Vous accordez une attention toute particulière à la bonne gestion de la production laitière pour que celle-ci soit en phase avec les besoins du marché et le principe de la souveraineté alimentaire. Votre engagement va aussi dans le développement de la communication avec les consommatrices et les consommateurs. Ensemble, nous devons veiller à préserver une production durable et de qualité. Pour cela, le prix du lait doit couvrir les coûts de productions. Mais, nous devons également veiller que le lait, qui est un aliment sain et indispensable, ne soit pas qu'objet de spéculations boursières.

Mesdames, Messieurs, le lancement de la campagne «Fair Milk for Europe» en Suisse est un pas important dans la démarche de la nouvelle fédération européenne des producteurs de lait. Les vaches «pour un prix du lait équitable» symbolisent la revendication unanime des producteurs de lait suisses et européens. Elle s'adresse en premier aux consommateurs et aux différents acteurs de la filière laitière. Elle revendique

un prix du lait qui couvre les frais de production.

Alors, je dis à tous ceux qui nous traitent de rêveurs et d'utopistes, allez vous rhabiller. Ces gens-là n'ont pas encore compris que c'est en unissant nos forces que nous gagnerons. Ils n'ont pas compris non plus que si une ferme produit en moyenne 50'000 kg de lait en Autriche, 100'000 kg en Suisse, 400'000 kg en Belgique ou 800'000 kg au Danemark, le problème économique reste identique tant que le prix n'est pas équitable. La qualité de vie de la famille paysanne et des employés se détériore aussi chez nos collègues européens. Quand nous nous retrouvons à Bruxelles, et que nous évoquons nos expériences et nos situations, le verdict est le même pour tous. Produire plus, travailler plus pour ne rien gagner en plus n'est pas la solution et elle ne le sera jamais.

Dans ces conditions, rendons cette organisation européenne EMB toujours plus forte. Invitons tout les producteurs de lait de ce pays à remplir un contrat d'adhésion. Laissons tomber nos différents et nos différences et unissons-nous pour le bien de tous. Soyez certains Mesdames et Messieurs, que je ne cacherai pas ma joie et ma satisfaction le jour où les renards n'auront plus de corbeaux à flatter. Car à ce moment-là, nous aurons gagné.

Jacques Barras

Prix équitable = Prix du lait couvrant les coûts de production

Un prix du lait couvrant les coûts de production n'est pas juste un souhait, c'est une absolue nécessité! C'est seulement lorsque le gain couvrira les coûts de production du lait que nous



Werner Locher, BIG-M et P-A Tombez.

pourrons garantir qu'il existera encore, dans 10 ou 20 ans, une production laitière nationale et que les besoins en qualité et quantité de la population seront ainsi assurés.

Les réalités économiques sur les exploitations laitières ne sont malheureusement pas du tout satisfaisantes. Durant les dix dernières années, la taille des troupeaux par exploitation a augmenté de 50%. Le prix du lait a baissé, lors de la même période, de 92 cts à 67 cts par litre. Ces baisses de prix ont engendré un niveau très bas de revenu pour les paysans; et ceci malgré une charge de travail particulièrement élevée. Un revenu brut annuel de 33'000 francs par main d'œuvre familiale correspond à un salaire horaire de 11.-. Le fait qu'au cours des dix années écoulées, le tiers des producteurs de lait ont mis la clé sous le paillason, est un signal plus qu'alarmant.

La production laitière paysanne n'a un avenir que si le revenu du lait couvre les coûts de production. L'augmentation des coûts en amont de la production (engrais, paille, énergie etc.) va rendre la situation des paysans encore plus précaire. Il est donc urgent que le prix du lait puisse enfin couvrir les coûts de production.

Werner Locher, BIG-M

Le robinet du lait est chez nous

Selon Pierre André Tombez, Président d'Uniterre, la demande en lait est forte tant en Suisse que sur le plan mondial. Et les acheteurs ont du mal à le comprendre. Ils s'accrochent à la politique fédérale de l'Office de l'agriculture qui avait programmé une baisse du prix du lait. Mais les producteurs, eux, comprennent le marché et ne veulent plus se faire marcher sur les pieds. Ils ont aussi compris que c'est eux qui tiennent le robinet du lait et non les distributeurs et les transformateurs qui doivent juste servir à transmettre le lait du producteur vers le consommateur.

Il faut donc s'arranger entre ceux qui détiennent le robinet du lait et ceux qui le boivent. L'objectif n'est pas de faire une grève du lait; elle ne se fera qu'en ultime recours si nos revendications ne sont pas entendues. Aux journalistes qui demandent si Uniterre veut faire l'OPEP du lait, P-A Tombez répond que nous voulons une «Europe du lait». Nous voulons surtout répondre à une attente légitime des consommateurs: avoir du lait aussi longtemps que possible, près de chez soi à des prix convenables.

NOS ACTIONS!

1 franc par litre de lait crie Justine!!!

Plus de 200 producteurs de toute la Suisse se sont retrouvés sur la place fédérale à Berne pour lancer la campagne pour un prix du lait équitable. Les «mascottes» de la campagne, Justine, Faironika, Onestina et Giustina ont été présentées au public. Point de départ de la campagne destinée au grand public, cette journée augure de nouvelles actions de ce genre en Suisse. Les producteurs ont aussi promis de dénoncer régulièrement les «prix cassés» pratiqués trop régulièrement par les grands distributeurs.

Uniterre et BIG-M ont tenu le haut du pavé vendredi 1^{er} février. Sur la place fédérale, les deux organisations, rejointes pas une délégation de tessinois d'Agriutura, ont présenté les revendications de l'European Milk Board. Un prix du lait équitable qui, en Suisse, est calculé à hauteur de 1 franc par litre de lait pour le paysan. Une quinzaine de journalistes ont assisté à la conférence de presse qui s'est tenue un peu plus tôt.

Sur la place fédérale, les quatre coins de la Suisse étaient représentés et il était très prometteur de voir de nombreux jeunes participer à cette action.

Bravo à tous pour votre présence!

Vous trouvez ci-dessous le communiqué de presse conjoint d'Uniterre et BIG-M.



Justine encore un peu seule sur la place.

En Suisse et en Europe, un prix du lait équitable pour tous!

Pour un prix du lait équitable «par litre de lait, 1 franc pour le paysan», les vaches suisses «Faironika, Justine, Onestina et Giustina» rejoignent leurs collègues européennes.

«Le lait équitable, c'est bon». Ce message est diffusé depuis octobre dans toute l'Europe par des vaches en résine de taille unique mais différente par

leurs couleurs. Elles portent le drapeau du pays pour lequel elles souhaitent produire du lait à un prix équitable. A travers les organisations membres de la Fédération européenne des producteurs de lait (EMB - European Milk Board), 80'000 producteurs prennent en main leur avenir et montrent à la société la valeur de leur travail par le biais de propositions politiques et d'activités économiques.

En Suisse, cette campagne est lancée aujourd'hui par Uniterre et BIG-M – membres de la Fédération européenne des producteurs de lait, avec un slogan fort: «Par litre de lait, 1 franc pour le paysan».

L'objectif de la campagne lancée aujourd'hui est d'obtenir un prix équitable pour tous les éleveurs laitiers et de démontrer les répercussions positives qui découlent d'une production laitière correctement rémunérée par les marchés.



Producteurs de toute la Suisse tiennent haut leurs panneaux «1 franc par litre de lait»

Les producteurs de lait qui participent à cette campagne revendiquent:

- Un prix équitable pour toute la production laitière, à savoir 1 Fr/litre de lait,
- Au minimum le maintien des exploitations laitières actuelles,
- Le maintien, voire la création

d'emplois correctement rémunérés dans l'espace rural,

• L'application du principe de «souveraineté alimentaire», synonyme d'une production locale dynamique, diversifiée et qui assure la qualité des ressources naturelles,

• La protection et la valorisation des terroirs qui garantissent une valeur ajoutée aux produits.

Les quatre vaches à croix blanche relaient le message commun pour un prix du lait équitable pour tous les éleveurs suisses et reprennent ainsi la revendication des panneaux «les paysans ont besoin d'un prix du lait équitable, 1 Fr par litre de lait» disposés sur les fermes des producteurs ayant signé le contrat d'Uniterre demandant un prix du lait rémunérateur. Ces vaches ont comme prénom Faironika, Justine, Onestina et Giustina. Elles représentent les quatre

Ecosse, Pays de Galle).

Sur la place fédérale, quatre producteurs provenant des différentes régions linguistiques, Flury Cadonau (romanche), Gabriele Genoni (italien), Werner Loche (allemand), Jacques Barras (français) ont illustré cette unité dans les revendications par un message unitaire.

Uniterre et BIG-M



Jean-Eugène Pasche, Uniterre.

T-SHIRT UNITERRE

Il fait trop chaud cet hiver!
Commandez des t-shirts de votre syndicat au prix de 20.-
info@uniterre.ch
021 601 74 67

InterLock

Le confort par excellence

TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Renovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA · CP 48 · 1627 VAULRUZ

026 913 79 84

swiss@animat.ca www.animat.ca